

MYTHES

OU

RÉALITÉS

sur le cancer du col de l'utérus

Je n'ai pas besoin de me faire dépister parce qu'il n'y a pas de cancer du col de l'utérus dans ma famille

Le cancer du col de l'utérus n'est pas une maladie familiale. Dans la grande majorité des cas, il est imputable à une infection persistante par un ou plusieurs types de papillomavirus humain (VPH) à haut risque. Il s'agit d'une infection sexuellement transmissible (y compris par contact des mains avec les organes génitaux), très fréquente, qui touche les hommes et les femmes. Les verrues génitales peuvent ainsi se transmettre par contact cutané dans la zone génitale. Le VPH peut également se transmettre lors de rapports sexuels vaginaux et anaux, ou lors du partage de jouets sexuels. Il est aussi transmissible lors de rapports sexuels oraux, mais c'est plus rare. Enfin, l'absence d'antécédents familiaux de cancer du col de l'utérus n'est pas une raison pour ne pas se faire dépister.

Je n'ai pas besoin de me faire dépister parce que je n'ai pas de symptômes

Quand il débute, le cancer du col de l'utérus ne provoque aucun symptôme. La maladie peut être détectée au stade précancéreux, quand elle est facile à traiter avec succès. Les tests de dépistage concernent donc les personnes en bonne santé, ne présentant aucun symptôme, afin d'identifier toute lésion précancéreuse du col de l'utérus. Une femme ne doit pas attendre d'avoir des symptômes pour se faire dépister, car une lésion précancéreuse peut évoluer vers un cancer qui nécessitera une chirurgie ou une radiothérapie et d'autres traitements. Une femme qui présente un saignement vaginal inexplicé ou des pertes vaginales persistantes, doit consulter sans délai un agent de santé pour savoir quelle en est la cause. Le cancer du col de l'utérus peut être guéri s'il est détecté à un stade précoce et traité rapidement.

Le dépistage du cancer ne concerne que les femmes qui ont des symptômes

Inutile de me faire dépister, parce que si j'ai un cancer du col de l'utérus, il ne peut pas être guéri

Le dépistage permet de détecter les lésions précancéreuses du col de l'utérus. Le traitement rapide de ces lésions empêche le développement futur d'un cancer du col de l'utérus. Les femmes qui ne se font pas dépister régulièrement prennent le risque qu'une anomalie ne soit pas détectée au stade précoce, quand elle est facile à traiter avec efficacité. En effet, une fois que le cancer du col de l'utérus se manifeste, le traitement est long et coûteux, et pas toujours totalement efficace sur le long terme. Il ne faut donc pas avoir peur du dépistage. La prévention est le meilleur remède, et le dépistage suivi d'un traitement rapide (s'il y a lieu) pourra vous sauver la vie.

Le cancer du col de l'utérus ne peut pas être soigné

Si on me diagnostique un cancer du col de l'utérus, je mourrai. Donc, je préfère ne pas le savoir

Une fois que vous avez un cancer du col de l'utérus, il reviendra sans cesse jusqu'à ce que vous mourriez

Le dépistage vise à détecter la présence de lésions précancéreuses à un stade précoce, quand elles sont faciles à traiter par des techniques simples. Après le traitement, des visites de suivi régulières permettront de détecter toute modification du col de l'utérus et d'éviter ainsi le développement d'un cancer. Il faut plusieurs années avant qu'une lésion cervicale précancéreuse non traitée n'évolue en cancer invasif. Ce délai laisse le temps aux femmes de se faire dépister régulièrement et de recevoir un traitement, si nécessaire, pour éviter la survenue du cancer.

Si on a des cellules précancéreuses, c'est qu'on a un cancer du col de l'utérus



L'infection à VPH n'est pas courante et ne touche que les gens qui ont de nombreux partenaires. Je ne suis donc pas concernée par la maladie ou le test de dépistage

L'infection à VPH est courante tant chez les hommes que chez les femmes. Elle s'élimine généralement de façon spontanée. Mais dans un petit nombre de cas, elle persiste et peut provoquer des lésions précancéreuses du col de l'utérus qui, si elles ne sont pas détectées à temps et traitées correctement, peuvent évoluer en cancer. Le dépistage permet de les détecter à un stade précoce. La vaccination des adolescentes contre le VPH avant le début de leur vie sexuelle, les protégera plus tard contre le cancer du col de l'utérus.

Quand une femme a un cancer du col de l'utérus, les gens pensent que c'est une prostituée

Avoir des rapports sexuels avec un autre partenaire peut provoquer un cancer du col de l'utérus

- Avoir des rapports sexuels avec plusieurs partenaires augmente le risque d'infection à VPH. Cependant, même les hommes et les femmes engagés dans une relation stable peuvent eux aussi contracter l'infection.
- Les personnes immunodéprimées (par exemple, les personnes transplantées ou qui vivent avec le VIH) ont plus de risque de contracter le VPH, d'avoir une infection à VPH persistante, de présenter des lésions cervicales et de développer un cancer du col de l'utérus.

Le cancer du col de l'utérus est contagieux

Seules, les femmes aux mœurs légères peuvent avoir un cancer du col de l'utérus

Les hommes et les femmes de mauvaise vie transmettent le cancer du col de l'utérus

- Le cancer du col de l'utérus n'est pas contagieux. Il est causé par l'infection persistante à VPH. L'infection à VPH est courante, mais cela ne signifie pas qu'une personne au contact d'une patiente souffrant d'un cancer du col de l'utérus développera elle aussi un cancer du col de l'utérus. Aucun type de cancer n'est contagieux.
- Le cancer du col de l'utérus n'est pas une maladie transmissible. C'est l'infection à VPH qui se transmet d'une personne à une autre, comme toute maladie sexuellement transmissible. Sa persistance provoque des anomalies sur le col de l'utérus qui, si elles ne sont pas détectées à temps et traitées rapidement, peuvent évoluer vers un cancer.

Le cancer du col de l'utérus touche les femmes dont la vie sexuelle a débuté tôt

Quand l'infection à VPH est contractée jeune, au début de la vie sexuelle, et qu'elle n'est pas éliminée par le système immunitaire, elle devient persistante et augmente le risque de lésions cervicales. Par conséquent, pour prévenir le cancer du col de l'utérus, il faut se faire dépister régulièrement à partir de l'âge conseillé, pour détecter suffisamment tôt toute anomalie cervicale et la traiter rapidement.

Le cancer du col de l'utérus touche seulement les femmes qui ont eu plusieurs grossesses.

Rien ne prouve que le risque de cancer du col de l'utérus soit plus élevé chez les femmes ayant eu plusieurs grossesses.

Si on est vaccinée contre le VPH, il est inutile de se faire dépister plus tard

La vaccination contre le VPH, à l'adolescence, permet de prévenir le cancer du col de l'utérus. Toutefois, le vaccin protège seulement contre les types les plus courants de VPH à l'origine du cancer du col de l'utérus. Or, certaines femmes contractent une infection par des types de VPH non ciblés par le vaccin qui peuvent eux aussi provoquer un cancer du col de l'utérus. C'est pourquoi le dépistage est recommandé pour toutes les femmes dans la tranche d'âge recommandée, même celles qui sont vaccinées contre le VPH. Si le test de dépistage détecte une anomalie, il faut une prise en charge adaptée.



L'infection à VPH disparaît toujours d'elle-même

Dans la grande majorité des cas, l'infection à VPH passe inaperçue et disparaît d'elle-même. Mais dans certains cas, elle persiste et occasionne de graves problèmes de santé, tels que des verrues génitales, des anomalies du col de l'utérus, le cancer du col de l'utérus et d'autres cancers de l'appareil génital et de l'oropharynx associés au VPH.

Le cancer du col de l'utérus est héréditaire. Certaines personnes pensent qu'il s'agit d'une maladie familiale

Le cancer du col de l'utérus n'est pas héréditaire comme peuvent l'être le cancer du sein et le cancer de l'ovaire dans certaines familles. C'est l'infection persistante à VPH qui est à l'origine de ce cancer. Pour prévenir la maladie, la femme peut effectuer elle-même le dépistage du cancer du col de l'utérus. Et pour éviter que vos enfants adolescents ne contractent l'infection, il faut les faire vacciner contre le VPH avant le début de leur vie sexuelle.

Comme on ne connaît pas la cause du cancer du col de l'utérus, il est inutile de se faire dépister

- On sait quelle est la cause du cancer du col de l'utérus. Il s'agit de l'infection persistante du col utérin (la partie la plus basse de l'utérus) par un ou plusieurs types de VPH à haut risque. Le dépistage permet de détecter les anomalies provoquées par l'infection et de les traiter pour éviter le développement d'un cancer du col de l'utérus.
- Il est possible de prévenir le cancer du col de l'utérus grâce à la vaccination des adolescents contre le VPH et au dépistage chez les femmes de 30 à 49 ans qui a prouvé son efficacité pour détecter les lésions précancéreuses au stade précoce et les traiter rapidement.

On ne peut pas prévenir le cancer du col de l'utérus

Si vous avez une infection à VPH, vous aurez un cancer du col de l'utérus

L'infection à VPH est très fréquente. Mais chez plus de 80 % des femmes, le système immunitaire l'élimine généralement au bout de 1 à 2 ans. Cependant, dans certains cas, elle persiste et induit des modifications cellulaires anormales du col de l'utérus. Ces modifications ne causent aucun symptôme, et seul le dépistage permet d'identifier les femmes qui risquent de développer des lésions précancéreuses ou cancéreuses du col de l'utérus.

Si votre test VPH est positif, vous aurez forcément un cancer du col de l'utérus

Le cancer du col de l'utérus est le résultat d'une malédiction

Quand une femme a un cancer du col de l'utérus, les gens croient qu'elle est maudite. Donc, je préfère ne pas savoir si je l'ai

Le cancer du col de l'utérus est une maladie qui se développe lentement, sous l'effet d'une infection persistante du col utérin par un ou plusieurs types de VPH à haut risque. L'infection à VPH est très fréquente chez les hommes et les femmes qui ont une vie sexuelle active. Elle n'a rien à voir avec des croyances ou des pratiques occultes. Le dépistage, même chez une femme en bonne santé, permet de détecter très tôt les modifications du col qui, si elles ne sont pas traitées rapidement, sont susceptibles d'évoluer progressivement vers un cancer.



MYTHES

OU

RÉALITÉS

sur le cancer du col de l'utérus

Les tests de dépistage sont très douloureux

Certaines femmes se plaignent d'un léger inconfort lors de l'examen de dépistage, mais ce n'est pas douloureux. Les instruments utilisés sont les mêmes que ceux utilisés pour un examen gynécologique classique. Ils sont indolores et n'étirent pas le vagin de façon permanente. Ce dernier reprend son état initial dès que l'instrument (spéculum) est retiré.

Le dépistage élargit le vagin et réduit le plaisir sexuel pour les hommes et les femmes

A cause du dépistage, le vagin est plus large et plus lâche

Le dépistage provoque des infections entraînant le cancer du col de l'utérus

Toutes les mesures de prévention des infections sont appliquées lors du dépistage et du traitement. Le dépistage permet au contraire de détecter et de traiter de façon précoce les lésions précancéreuses, et de sauver ainsi la vie de la femme.

Après avoir été traitée pour un cancer du col de l'utérus, on ne peut plus avoir de rapports sexuels

Après le traitement des lésions cervicales précancéreuses, il est préférable de ne pas avoir de rapports sexuels pendant 4 semaines minimum, afin de permettre au col de l'utérus de cicatriser. Durant cette période, les pertes vaginales sont plus abondantes. Les rapports sexuels après le traitement peuvent augmenter le risque d'infection au niveau de la plaie du col de l'utérus. Si la patiente n'a ni fièvre, ni saignement et qu'elle se sent bien, elle peut avoir des rapports sexuels en douceur et son partenaire doit utiliser des préservatifs pendant quelques semaines après le traitement. Il est cependant préférable d'éviter les rapports sexuels pendant 4 semaines. Après une radiothérapie ou un traitement chirurgical du cancer du col de l'utérus, il est préférable que la patiente suive l'avis du médecin traitant.

Le vagin se referme après une radiothérapie

La radiothérapie est un traitement de pointe qui nécessite de nombreuses visites dans un centre anticancéreux et dure plus d'un mois. Par conséquent, il est préférable de se faire dépister régulièrement à partir de l'âge conseillé pour une détection précoce et un traitement ambulatoire simple et efficace. Cependant, la radiothérapie est aussi un traitement sûr qui permet de soigner de nombreuses patientes. Le vagin ne se referme pas et les femmes peuvent reprendre une vie sexuelle avec certaines précautions.

Le dépistage entraîne d'importantes pertes liquides qui affaiblissent

C'est faux. Le dépistage peut entraîner de légères pertes qui disparaissent spontanément au bout d'un ou deux jours. Le dépistage ou le traitement des lésions cervicales précancéreuses ne provoque aucune faiblesse que ce soit à court ou à long-terme. Tous les tests de dépistage du cancer du col de l'utérus sont sans danger et pratiqués en appliquant les mesures de prévention des infections.

Je n'ai pas eu de rapports sexuels depuis plusieurs années, je ne suis donc pas concernée par le risque de cancer de col de l'utérus

C'est faux. Si vous avez été sexuellement active, ne serait-ce qu'une fois, à un moment donné de votre vie, vous devez vous faire dépister, même si vous n'avez pas de vie sexuelle actuellement.

Actuellement, je n'ai pas de vie sexuelle, je ne suis donc pas concernée par le risque de cancer de col de l'utérus

J'ai subi une intervention contraceptive pour la planification familiale, je n'ai donc pas besoin de me faire dépister pour le cancer du col de l'utérus

L'intervention contraceptive pour la planification familiale (ligature des trompes) vous évite de nouvelles grossesses. Le dépistage du col de l'utérus permet de détecter toute modification anormale du col de l'utérus, et si ces modifications sont traitées, d'éviter le cancer du col de l'utérus. Éviter les grossesses et éviter le cancer du col de l'utérus sont deux choses complètement différentes. La ligature des trompes ne protège pas contre le cancer du col de l'utérus, vous devez vous faire dépister.

Je suis ménopausée et je n'ai plus de règles depuis plusieurs années, je ne suis donc pas concernée par le dépistage

Que vous soyez ménopausée ou âgée, si vous appartenez à la tranche d'âge cible du programme de dépistage, vous devez vous faire dépister. L'objectif du dépistage consiste à détecter les lésions précancéreuses qui apparaissent plusieurs années avant un diagnostic de cancer. Chez les femmes plus âgées (60 ans ou plus), le cancer du col de l'utérus est difficile à dépister parce que le col de l'utérus se rétrécit et se retrouve à ras du vagin. Il est préférable de consulter votre médecin concernant la nécessité d'un dépistage. Toutefois, si vous avez des saignements vaginaux ou des pertes vaginales purulentes et malodorantes, consulter immédiatement votre médecin.

J'ai 65 ans. Dois-je aller me faire dépister ?

Le cancer du col de l'utérus touche uniquement les femmes âgées

L'administration de médicaments par voie orale ou locale permet de traiter les infections du col de l'utérus, mais pas les anomalies dues au VPH. Pour traiter celles-ci, on a recours à des techniques simples de cryothérapie ou de thermo-ablation, ou d'excision des tissus cervicaux anormaux. Les médicaments seuls ne peuvent traiter le cancer du col de l'utérus. Ce dernier exige un traitement sur le long terme avec d'autres médicaments, de la radiothérapie ou de la chirurgie, en fonction du stade.

Des médicaments permettent de soigner les anomalies du col de l'utérus

Mon test de dépistage du cancer du col de l'utérus est positif. Cela veut-il dire que j'ai un cancer ?

Un test de dépistage positif ne signifie pas forcément que vous avez un cancer. Il faut plusieurs années pour qu'un cancer se développe à partir des premières anomalies du col utérin. Le dépistage est donc une procédure importante qui permet d'identifier les femmes à risque et de leur sauver la vie. Si votre test de dépistage est négatif, alors votre col est actuellement sain. Mais vous devez vous faire dépister régulièrement conformément aux conseils de votre médecin.

Si mon test de dépistage est positif, vais-je devoir subir une intervention pour enlever l'utérus ?

Si le test de dépistage est positif, on aura recours à des techniques de diagnostic simples ou à un traitement. Les traitements sont localisés au col de l'utérus. Indolores, ils ne nécessitent pas d'anesthésie et votre utérus restera intact.



MYTHES

OU

RÉALITÉS

sur le cancer du col de l'utérus

Le dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé uniquement chez les femmes des classes de revenus faibles et moyens

Toutes les femmes doivent se faire dépister pour le cancer du col de l'utérus, indépendamment de leur niveau d'éducation ou de leur statut économique.

Il faut faire un dépistage seulement quand le col de l'utérus n'a pas l'air en bon état

Un col de l'utérus qui a l'air sain peut présenter des anomalies que seul le dépistage et le suivi diagnostic permettront de détecter. Il faut faire un dépistage même quand le col de l'utérus semble tout à fait normal.

Seules les femmes séropositives pour le VIH peuvent avoir un cancer du col de l'utérus

Le cancer du col de l'utérus peut apparaître chez toute femme présentant une infection persistante à VPH. Chez les femmes vivant avec le VIH, comme leur système immunitaire est affaibli, il y a un risque plus élevé d'infection persistante à VPH, d'anomalies cervicales et donc de cancer du col de l'utérus.

Une femme dont le partenaire masculin souffre d'un cancer de la prostate aura un cancer du col de l'utérus

C'est l'infection persistante à certains types de VPH qui provoque le cancer du col de l'utérus. Le dépistage permet de détecter toute anomalie cervicale à un stade précoce, de sorte qu'elle peut être facilement traitée en ambulatoire. Une femme dont le mari ou le partenaire souffre d'un cancer de la prostate, n'a pas plus de risque d'avoir un cancer du col de l'utérus.

Atlas de

l'inspection visuelle à l'acide acétique du col de l'utérus

pour dépister, trier et déterminer l'éligibilité des lésions au traitement ablatif

